DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE

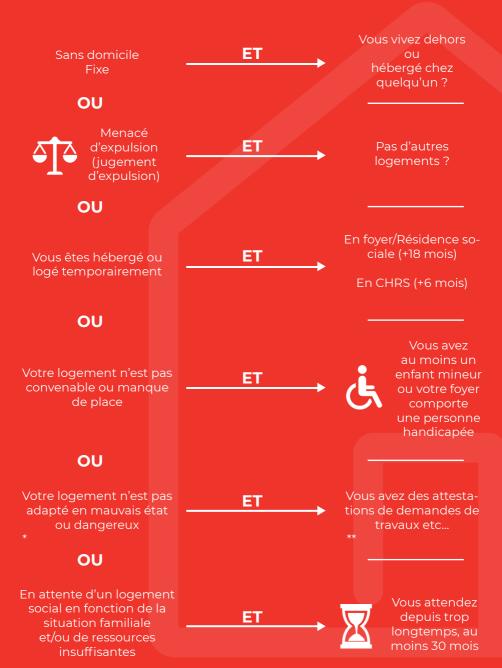
MODE D'EMPLOI





PRÉFET DU VAR

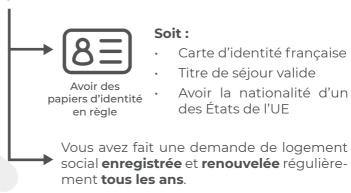
VOUS ÊTES?





Pour être reconnu prioritaire et logé en urgence, vous devez être dans une des situations suivantes

Vous devez remplir les conditions suivantes



Si votre situation correspond à un des critères (par exemple sans domicile fixe) et que vous remplissez les conditions,

Alors vous pouvez déposer un Dossier DALO, selon les étapes suivantes →



Etape 1

Pour faire une demande DALO

Vous devez faire les démarches suivantes



- Remplir le formulaire DALO Recours amiable
 - ▶ seul(e)
 - ▶ avec l'aide d'un assistant social
 - ou avec une association

LISTE DES PIECES À FOURNIR 🔨

- 1 > copie recto-verso pièce d'identité, titre de séjour...
 - copie recto-verso personnes majeures dans le foyer
 - ▶ copie livret de famille pour les enfants mineurs
 - > copie jugement divorce, attestation du juge, attestation séparation si union libre
- 2 ► copie de l'attestation demande de logement social (N° d'enregistrement) ou de son renouvellement
 - copie lettres de refus d'un bailleur social*
- 3 Ressources
 - copie pièces justificatives ressources
 - copie avis d'imposition
 - justification de la CAF ou MSA



Etape 2

 Envoyez votre dossier en recommandé avec accusé de réception (de préférence, car ce n'est pas obligatoire)

> à → CAF du Var - La Rode 38 Rue Emile Ollivier 83083 Toulon



Votre dossier doit être complet

2

- 1 Soit dossier complet
 - envoi accusé de réception
- ► Votre demande passe en commission
 - → 3 mois environ

Exemple



2 Soit dossier incomplet

• On va vous demander des pièces supplémentaires



Pensez à répondre

rapprochez-vous d'un assistant social

Pendant ce temps continuez vos recherches!!

SITES INTERNET UTILES

- ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
 www.cohesion-territoires.gouv.fr
- Formulaire DALO sur le site www.service-public.fr
- Demande de logement social www.demande-logement-social.gouv.fr
- Site ADIL 83 www.adil83.org



Pour RAPPEL, voici votre parcours de demande d'accès au logement DALO



« Adressez-vous auprès du service social de votre commune ou conseil social départemental proche de chez vous. »

Que devient ma demande?

Vous êtes reconnu DALO

6 mois pour l'attribution du logement ou plus en fonction de l'offre du logement

Préfecture du Var

Direction Départementale de la Cohésion Sociale CS 31209 83070 TOULON cedex



PRÉFET DU VAR